

**CONJOINT EXERCANT UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE REGULIERE AU SEIN DE L'EXPLOITATION OU DE
L'ENTREPRISE AGRICOLE ATTESTATION SUR L'HONNEUR RELATIVE AU STATUT CHOISI**

Le conjoint du chef d'exploitation ou d'entreprise agricole est soit son époux, soit son partenaire lié par un pacte civil de solidarité (PACS), soit son concubin.

I. IDENTITE DU CONJOINT DU CHEF D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE :

Nom : LIMA, Prénoms : Jérôme, Jacques

N° de Sécurité Sociale : 173093818501613

Adresse : 40 Chemin du Devais – 38260 LA COTE SAINT ANDRE Adresse courriel :

1escargotdanslejardin@gmail.com

Marié sous le régime de la communauté légale à :

Nom : Madame GUINET, épouse LIMA . Prénoms : Christelle

Demeurant 40 Chemin du Devais – 38260 LA COTE SAINT ANDRE

N° de Sécurité Sociale : 282060103401953

Lien avec le chef d'exploitation ou d'entreprise agricole : Epoux de Madame Christelle GUINET

Participation à l'activité : ☒ Agricole ☐ Non agricole

Agissant en qualité de chef d'exploitation d'une entreprise agricole, associée à 50% et co-gérant de la société :

GAEC 1 ESCARGOT DANS LE JARDIN

Société civile au capital de 30 000 euros

Siège social : 40 Chemin du Devais – 38260 LA COTE SAINT ANDRE

En cours d'immatriculation au RCS de VIENNE

Déclare sur l'honneur que mon époux qui est également associé de la société ci-dessus visée à hauteur de 50% du capital social a choisi **le statut de chef d'exploitation** au sein de l'exploitation dont l'activité débutera le 01.01.2024.

II. ENGAGEMENT DU CONJOINT, Madame Christelle GUINET :

- Je soussigné(e), certifie sur l'honneur, participer régulièrement à l'activité non salariée agricole de mon épouse en qualité chef d'exploitation.
- Je m'engage à signaler à la caisse compétente dont relève l'exploitation de mon épouse, tout changement de statut au sein de l'entreprise, ou dans ma situation civile ou familiale.

FAIT A : MOIRANS, Le 13.12.2023, Signature de Monsieur Jérôme LIMA :



Attestation à transmettre en application des articles L.321-5 et D. 321-1-1 du code rural et de la pêche maritime.

Les informations sont transmises aux organismes sociaux destinataires (caisse de MSA, CGSS, CPS, CSSM). Le règlement (UE) 2016/679 modifié du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent aux réponses des personnes physiques à ce questionnaire. Ils leur garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données à caractère personnel les concernant, auprès du responsable de traitement concerné.